



Claude Bachand
Député de Saint-Jean

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIAT

CLAUDE BACHAND PROPOSE UNE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA PRÉSERVATION ET L'AVENIR DU BOIS DOUGLAS

Saint-Jean-sur-Richelieu – 16 février 2010– Le député de Saint-Jean à la Chambre des communes, monsieur Claude Bachand, déplore que la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu n'ait pas retenu le Bois Douglas comme zone à protéger dans son plan d'aménagement et de surcroît que cet espace vert serait remplacé par la construction prochaine d'un supermarché, premier d'une série de projets commerciaux, détruisant ainsi un des derniers espaces boisés de la municipalité.

En effet, comment ne pas réagir alors qu'un des derniers milieux naturels de la Ville, à valeur écologique élevée, serait saccagé.

D'ailleurs, le plan d'action pour l'environnement de la Ville, mentionne que les boisés résiduels de la Ville sont évalués à moins de 7.5% du territoire, et que lorsque le couvert forestier passe sous le seuil de 30% de la surface du territoire, cela cause une baisse significative de la biodiversité locale.

Déjà que nous avons très peu de territoire boisé, l'utilisation du Bois Douglas devient une préoccupation importante.

« Je tiens à souligner que l'on peut faire du développement économique et commercial basé sur le développement durable, tout en respectant l'environnement », de dire monsieur Bachand.

Les citoyens urbains ont droit à des espaces verts, c'est une question de respect. De plus, un développement urbain responsable est un devoir pour les élus envers les citoyens.

« Face à cet enjeu important qu'est l'utilisation d'un des derniers espaces verts de la ville, il faut donner la parole aux citoyens et je propose que la Ville effectue une consultation publique sur la préservation et l'avenir du Bois Douglas », de conclure monsieur Bachand.

-30-

Pour information :

Roseline Savard,
Bureau du député Claude Bachand
Téléphone : (450) 357-9100
Courriel : info@claudbachand.com
www.claudbachand.com

